

PROCÈS-VERBAL

C.D.A. du 13 mars 2026

(Début de séance 19h)

PRESENTS :

- B. COLIBERT
- S. MORICE
- J-J TOPSENT
- Y. PREVEL
- S. GIRARD
- C. GASSE
- C. GUICHARD
- A. SENAULT
- N. CHARTIER

ABSENTS EXCUSES :

- P. MEZENGE
- C. DAIGNY
- A. BOULARD
- C. GUICHARD

VISIO :

- S. GILLES

INVITE :

- R. FELDHOFFER
- JC. JACOB

1. Validation du PV de la CDA du 15 décembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents sans observation particulière.

2. Civilités

La commission des arbitres du district de l'Orne adresse ses sincères condoléances à Jean-Jacques TOPSENT, membre de la CDA, suite au décès de sa maman.

La CDA souhaite un prompt rétablissement à Marianne Pesle, responsable administrative du district, actuellement souffrante.

3. Suivi des arbitres débutants jeunes et seniors (désignations et observations)

Dans le cadre de la formation initiale d'arbitrage (FIA), une session s'est déroulée lors du dernier week-end de janvier et début février 2026.

Une problématique informatique (bug informatique) est survenue durant cette formation et a été signalée aux instances compétentes.

Treize candidats s'étaient inscrits à cette session, dont douze ont été validés.

La commission adresse ses remerciements à **Antoine Senault, Sylvain Morice et Bruno Colibert** en qualité de formateurs.

La CDA remercie également le district de l'Orne pour l'organisation ainsi que le club de Damigny pour le prêt des installations sportives.

La date du samedi 23 mai 2026 a été arrêtée pour la validation de la formation des candidats issus de cette session FIA.

A cette occasion, une remise officielle des écussons sera organisée lors de cette journée, marquant la validation de leur formation et leur intégration dans le corps arbitral.

4. Suivi des arbitres seniors

Concernant le suivi des arbitres seniors, la quasi-totalité des arbitres a été observée à deux reprises. Il reste toutefois quelques arbitres à observer afin de finaliser le suivi prévu pour cette saison.

Dans l'ensemble, les observations se déroulent dans de bonnes conditions et aucun point particulier n'est à signaler à ce stade.

5. Suivi des arbitres jeunes

Concernant le suivi des arbitres jeunes, l'ensemble des actions se déroule dans de bonnes conditions. Aucun problème ni absence notable n'est à signaler.

Les jeunes arbitres font preuve de sérieux et d'investissement dans leurs missions, ce qui est très encourageant pour la suite de la saison. Leur implication régulière laisse entrevoir des perspectives positives ce qui est prometteur pour l'avenir de l'arbitrage pour le district de l'Orne.

6. Tests physique et écrit des arbitres candidat ligue (date et organisation)

Dans le cadre du suivi des arbitres candidats ligue, il est prévu l'organisation de tests physiques pour 3 arbitres, dont la réalisation est fixée au 25 avril 2026, sous réserve des disponibilités des arbitres concernés.

Par ailleurs, le test écrit se déroulera le dimanche 25 avril 2026 à 10h00 dans les locaux du district de l'Orne. Cette épreuve sera encadrée par **Jean-Jacques Topsent** et **Antoine Senault**, qui assureront l'organisation et le bon déroulement de ces tests.

7. Désignations des arbitres ¼ et ½ finale coupe du district

Les désignations des arbitres pour les quarts de finale et les demi-finales des coupes du district n'ont pas pu être établies lors de la présente réunion.

A la date de la commission, les tirages au sort des différentes rencontres n'ayant pas encore été effectués, il n'était pas possible de procéder à la désignation des arbitres.

La CDA précise que ces désignations seront réalisées ultérieurement, dès réception des résultats des tirages au sort.

8. Analyse des effectifs des arbitres du district

La CDA a procédé à l'analyse des effectifs des arbitres du district de l'Orne, toutes catégories confondues (arbitres jeunes et seniors). A ce jour, le district compte 130 licences validées, dont 88 rattachées au district.

Ces chiffres traduisent une situation globalement stable, avec une légère baisse d'environ 3 % par rapport à la saison précédente.

Malgré cette variation, les effectifs restent relativement constants.

9. Tour de table / Questions diverses

Yves Prével a indiqué qu'un arbitre avait sollicité l'intervention de l'UNAF afin d'être accompagné et représenté à la suite d'un incident survenu pendant un match. Il a précisé que Francois Deborde assurera l'accompagnement de cet arbitre dans le cadre de cette démarche

Christophe Gasse précise en tant que président de L'Unaf 61 qu'à ce jour l'association compte 120 adhérents pour un total de 130 arbitres soit un taux de 92%. Ce taux particulièrement élevé contribue à renforcer son rôle de soutien et d'accompagnement des officiels, notamment dans les situations difficiles ou litigieuses pouvant survenir au cours des rencontres.

Également il indique les arbitres de R3 du district de l'Orne ont bénéficié de la remise d'un maillot d'échauffement offert par l'Unaf. Cette action a été rendue possible grâce la participation financière des différentes sections départementales.

Christophe Gasse a posé une question concernant les écussons des arbitres, notamment suite aux remarques formulées lors de précédentes réunion relatives à la taille jugée trop petite du logo du district. Il a été apporté comme réponse que les écussons actuellement utilisés permettront de terminer les stocks en cours. Une évolution pourra être envisagée sous réserve de validation par le comité directeur. Ce point demeure donc à l'étude et reste d'actualité.

Antoine Senault a soumis l'idée de faire évoluer le stage de début de saison, il s'interroge de rendre ce stage plus interactif en adéquation avec les outils actuels, considérant que le format actuel pourrait être amélioré.

Il propose notamment la mise en place de supports plus numériques et participatifs, tels que des contenus vidéo. Il constate également que certains participants quittent le stage avant la fin et il estime qu'une réflexion pourrait être menée afin de favoriser la présence de tous jusqu'à la fin.

Par ailleurs il soulève la question de la formation des arbitres expérimentés aux gestes de secourisme.

La CDA prend bonne note des éléments et propositions formulés par Antoine Senault. Ces différents points sont intégrés à la réflexion globale de la commission, qui étudiera les pistes d'évolution possibles.

Nicolas Chartier représentant de la commission de discipline, indique qu'il n'y a pas de difficulté particulière à signaler à ce jour au sein de sa commission.

Stéphane Girard a indiqué que le stage inter ligue féminin se déroulera à Amiens les 8, 9 et 10 mai 2026, il précise que **Cécilia Lebossé** et **Louna Cordier** participeront à ce stage.

Il a également rappelé qu'une rencontre féminine s'est tenue le mercredi 04 mars 2026 à Mortagne au Perche entre le FC Nantes et le Havre Athlétic Club, la rencontre a été arbitrée par Antoine Senault au centre, Alexandre Boulard Ass 1 et Michel Couillard Ass2, cette désignation a été soulignée comme une mise en valeur du travail effectué et a permis de remercier Michel Couillard pour son implication sur cette rencontre de niveau féminin.

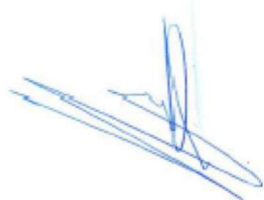
Sylvain Morice a rappelé la nécessité de renforcer la communication auprès des arbitres concernant les réserves techniques, ainsi que les règles élémentaires de leur utilisation. Il a en effet constaté plusieurs erreurs dans leur mise en œuvre, liées soit à une mauvaise application, soit à un manque d'informations ou de connaissances sur la procédure.

Il a également apporté des précisions concernant la caisse de péréquation, en indiquant que les rencontres sont directement réglées par le district pour les compétitions jeunes notamment en U15 D1 ainsi qu'en U18 D1 et D2. En revanche, pour les rencontres de U15 D2, le règlement est assuré par le club recevant.

Enfin il attiré l'attention de la commission sur un point de vigilance concernant les désignations tardives ou les matchs remis à la dernière minute, notamment lors de désignations effectuées le vendredi en fin de journée. Il a insisté sur la nécessité pour les arbitres de vérifier régulièrement leurs désignations via leur espace FFF ou l'application officielle, afin d'éviter toute erreur de match ou déplacement inapproprié.

LA SEANCE EST LEVEE A 22h00.

Le secrétaire de séance,
Christophe GASSE



Le président de la CDA
Bruno COLIBERT



